

Justi Dance

Cours le MARDI soir , au préau de l'école Nelson Mandela.

Montant de l'adhésion obligatoire non remboursable : **10€**

Licence Fédération Française de Danse obligatoire : **19 €**

Montant de la cotisation annuelle :

Groupes		Montant cotisation
o Eveils (5 -6 ans)	16H45 à 17H30	100€
o Initiation (7-8 ans)	17H30 à 18H15	100€
o Préparatoire 1 (9-10 ans)	18H15 à 19H15	120€
o Préparatoire 2 (10-12 ans)	19h15 à 20H30	140€
o 13 + Adultes	20H30 à 21H45	140€

Possibilité de faire 3 chèques à la remise du dossier :

- Le 1^{er} encaissé en octobre
- Le 2^{ème} début janvier
- Le 3^{ème} début mars

Au delà de 2 inscriptions par famille : 20€ de réduction par famille

Pièces à fournir :

- Fiche d'inscription
- Certificat médical (moins de 3 mois)
- Règlements (cotisation , adhésion, FFD) Chèque : Ordre JUSTI DANCE
- 1 photo (pour dossier)
- Un justificatif de domicile (pays de salers) pour les chèques lyre

A noter :

A Prévoir dans l'année une participation financière pour l'achat des costumes (environ 15 €).